

## LE POINT SUR TOUS LES SERVICES PÉRISCOLAIRES GARDERIES, CANTINES, RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en place de la commune nouvelle, tous les services scolaires sont désormais unifiés et gérés par Gaëlle Laforce, responsable du service en mairie d'Aime-la-Plagne.

Le service scolaire, en quelques chiffres :

- . les 5 écoles publiques de notre commune (groupe scolaire P. Borrione, école de Longefoy, école de Villette, école de Granier et école de Centron) sont fréquentées par 386 élèves, de la maternelle au CM2 (hors chiffres école privée Le Pavillon).
- . ce sont 22 agents (Atsem, service à la cantine, nettoyage, encadrements des TAP, surveillance des garderies...)
- . ce sont aussi 177 repas servis par jour (en moyenne), sur une année scolaire (chiffres 2015/2016)

Voici un rappel des différents services proposés, dans nos écoles :

### LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Chaque école possède désormais son service de garderie périscolaire ouvert à l'année, et celle de Longefoy ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> septembre. Ces garderies sont gérées soit par les associations de parents d'élèves, soit par la commune en direct.

Les enfants sont généralement accueillis du lundi au vendredi, entre 7h30 et 8h30, à la pause méridienne entre 11h30 et 12h30 et le soir entre 16h30 et 18h/18h30.

### LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les 5 sites de cantines sont ouverts tous les jours (sauf le mercredi).

Pour L'école de Villette, un service de car est assuré et les enfants déjeunent sur le site du Cali'Son, à Aime.

La nouveauté, cette année, est la mise en place d'une cantine en liaison froide à l'école de Centron (fournisseur identique pour toutes les cantines) et un service de restauration à l'Auberge de Granier.

Il est également important de préciser que les tarifs sont les mêmes pour tous les enfants de la commune nouvelle (quelques exemples de tarifs : 4 euros pour les enfants résidents de la commune, 7 euros pour les enfants non-résidents de la commune...).

### LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Ils sont organisés et proposés par la commune, et les activités (sportives, artistiques, manuelles, créatives...) sont gratuites dans chacune des écoles. L'équipe des intervenants est composée du personnel communal qualifié et de professionnels de l'animation.

A noter que c'est la commune qui a validé les choix des directeurs des écoles et conseils d'écoles en ce qui concerne le rythme des TAP à mettre en place.



Construction d'une cabane dans les bois, automne 2015 ©JP Choukroun

### L'ÉTÉ C'EST AUSSI LA SAISON DES TRAVAUX, DANS LES ÉCOLES...

Au groupe scolaire P. Borrione, à Aime bourg, un gros chantier de rénovation a été mené cet été :

. du côté des maternelles, c'est la salle de motricité qui a été entièrement réhabilitée : changement du sol, reprise des murs et peinture et installation de plafonds chauffants. Le couloir d'accès aux classes a également fait l'objet d'une reprise en peinture.



la salle de motricité pendant les travaux

. à l'école primaire, ce sont les 2 grands couloirs de desserte des classes (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages) qui ont été repeints et les sols ont été remplacés.

A l'école de Longefoy, toutes les fenêtres ont été changées. Un plafond acoustique et de nouveaux luminaires ont été installés dans la classe des maternelles.

Et à l'école de Centron, tout le matériel a été installé pour l'ouverture de la cantine, le 1<sup>er</sup> septembre.

Enfin, comme chaque été, des travaux en régie ont été réalisés par les équipes municipales dans les écoles d'Aime, de Longefoy, de Villette, de Granier et de Centron : petits travaux de plomberie et d'électricité, réparation diverses (en menuiserie, carrelage, petit bricolage...), nettoyage des cours d'école...

## RÉFECTION DE LA SALLE DES FETES D'AIME

C'est un chantier important, qui nécessite la fermeture de la salle pendant environ 2 mois.

Les travaux, qui ont débuté le 1<sup>er</sup> août, comprennent la

réfection de la toiture, la pose de panneaux acoustiques pour réduire le bruit, le remplacement du sol (pose de panneaux PVC en imitation parquet), le changement des luminaires et la modification des issues de secours.

Dans le même temps, au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, le bureau des adjoints (situé en contrebas de l'étage) sera réaménagé pour accueillir un bureau supplémentaire pour le secrétariat général.



## RETOUR DU COQ ET DE LA CROIX DE L'ÉGLISE À GRANIER !



Ce lundi 8 août, vers 11h20, en présence de nombreux résidents et vacanciers, retour par les airs de la croix et son coq sur la pointe du clocher de l'église de Granier. Cet événement était attendu avec impatience par tous les habitants. Il est rappelé que la croix qui supporte en sus du coq, le paratonnerre, avait été détériorée fin février 2016 suite à de très violentes rafales de vent. Il est à noter l'excellent travail réalisé avec un grand professionnalisme par les entreprises en charge de ces travaux exécutés sous la responsabilité des services techniques de la commune nouvelle d'Aime-La-Plagne et l'entreprise qui a réalisé bénévolement la remise en état du coq et que la commune remercie.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET PLAN LOCAL D'URBANISME : ARRÊT DU DOSSIER POUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE D'AIME



### Les études initiées dans le cadre de l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Aime historique sont terminées.

Elles ont permis :

- . la réalisation du diagnostic, l'état initial de l'environnement, l'analyse de la consommation de l'espace, la définition des perspectives d'évolution et des besoins, la première partie de rédaction du rapport de présentation,
- . la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixant les objectifs de la commune,
- . l'évaluation environnementale liée à l'unité touristique nouvelle de Plagne Aime 2000,
- . la traduction règlementaire du projet (plans et règlement), les orientations d'aménagement et de programmation, et la rédaction de la seconde partie du rapport de présentation.

Le dossier du PLU a donc été arrêté par délibération du conseil municipal, le 28 juillet 2016.

Dans le même temps, est établi le bilan de la concertation avec la population qui s'est déroulé tout au long de la procédure à partir de la délibération décidant le lancement de la procédure de révision du PLU.

Cette étape marque la fin des études et le début de la phase de consultation administrative.

La commune doit transmettre le PLU arrêté par le conseil municipal aux personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale, à l'établissement public en charge du SCOT (schéma de cohérence territoriale), à la commission départementale de la consommation des espaces agricoles, à l'INAO (institut national de l'origine et de la qualité) qui disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leurs avis.

Des modifications du PLU peuvent intervenir dans le cadre de la prise en compte de ces avis.

A l'issue de la consultation des personnes publiques précitées, le projet de PLU est soumis à enquête publique.

### ZOOM SUR... DEUX LYCÉENS AIMERAINS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR MÉRITE AU CONCOURS GÉNÉRAL

Le lundi 1<sup>er</sup> août, Mme Corine Maironi-Gonthier, maire d'Aime-la-Plagne, avait souhaité réunir à l'Hôtel de Ville, Elie Bérard et Kevin Brenier, 2 jeunes aimerains récemment distingués par Mme la Ministre de l'Education Nationale, à La Sorbonne.

En effet, Kevin Brenier a été reçu 1<sup>er</sup>, dans sa discipline « transport – logistique », lors du concours National général des lycées ; à la rentrée de septembre, il poursuivra des études en alternance, dans la même branche. Elie Bérard a quant à lui remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours National général des métiers, en menuiserie. Elie débutera, fin août, la première année de son tour de France en compagnonnage.



Mme le Maire, entourée du sous-préfet d'Albertville et d'élus de la commune, était donc très fière de leur remettre la médaille de la ville, et de souligner que la valeur n'attendait pas le nombre des années !

Le verre de l'amitié était ensuite partagé avec les familles d'Elie et de Kevin, présentes pour cette belle occasion !

### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR COMMÉMORATION DES COMBATS DE LAVAL

Dimanche 7 août, un très nombreux public de tout âge s'était donné rendez-vous au lieu dit Laval, sur la commune de Granier à 1650 m d'altitude, pour commémorer le 72<sup>ème</sup> anniversaire des combats qui se sont déroulés le 4 août 1944.



Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de MM. Auguste Picollet, conseiller départemental du canton d'Aime/Bourg Saint-Maurice, Vincent Rolland, conseiller départemental du canton voisin, de Mme Bernadette Chamoussin représentant Mme le Maire d'Aime-La-plagne excusée, de la Gendarmerie d'Aime, et de très nombreux porte-drapeaux... Après le traditionnel garde-à-vous, une gerbe fut déposée au pied du monument par le conseiller départemental du canton et Christien Duc, maire délégué de Granier, accompagnés de deux jeunes enfants.

La sonnerie aux morts a ensuite résonné, puis ce fut la minute de silence, suivie du résumé des faits d'armes exposé pour ceux qui n'ont pas connu cette époque et qui s'interrogent sur les raisons de ces combats.

### TRIBUNE LIBRE - Expression des élus de la liste "Aime 2014/2020"

*Le texte publié dans cette rubrique l'est sous l'entière responsabilité de ses auteurs.*

La Tarentaise constitue un domaine privilégié avec 1400 km de pistes de ski et 600 remontées mécaniques, atouts incontestables de notre région.

L'activité hivernale occupe seulement dix sept semaines de l'année, cela ne suffit plus.

Il y a matière à réfléchir et la dualité de notre territoire doit devenir une complémentarité, une alternative à cette faiblesse en les reliant de manière vertueuse .

Nous possédons des atouts formidables grâce à nos sites, la diversité de nos paysages doivent être mis en valeur plus largement que l'hiver. Il faut repenser des activités multiples, tirer parti des nos richesses en valorisant la culture, le patri-

moine, la détente, inventons une autre dimension à notre tourisme grâce à une stratégie clairement identifiée, au delà des saisons, en s'appuyant sur un développement global harmonisé à l'échelle de la Tarentaise .

La diversité, en seraient le moteur, les activités pourraient se prolonger au delà des saisons en intéressant le tourisme de proximité. Il faut re-concevoir notre tourisme de montagne face aux objectifs nationaux, internationaux pour offrir une diversité d'activité assise sur les richesses de notre terroir, véritable enjeu pour notre avenir.

A nous de susciter l'intérêt de nos visiteurs et partager nos richesses. GD

## Réunions de quartier, suite et fin

La tournée des réunions de quartier reprend du service dès le mois de septembre, avec les anciennes communes associées !

### LONGFOY ET LES VILLAGES DU REVERS LE 12 SEPTEMBRE

18h30, salle des fêtes de Longefoy

### TESSENS, VILLAROLAND ET LE BREUIL LE 19 SEPTEMBRE

18h30, salle des fêtes de Tessens

### VILLETTE ET CHARVES LE 26 SEPTEMBRE

18h30, salle des fêtes de Villette



photo d'illustration - réunion de quartier à Longefoy, en 2014

## Foncier

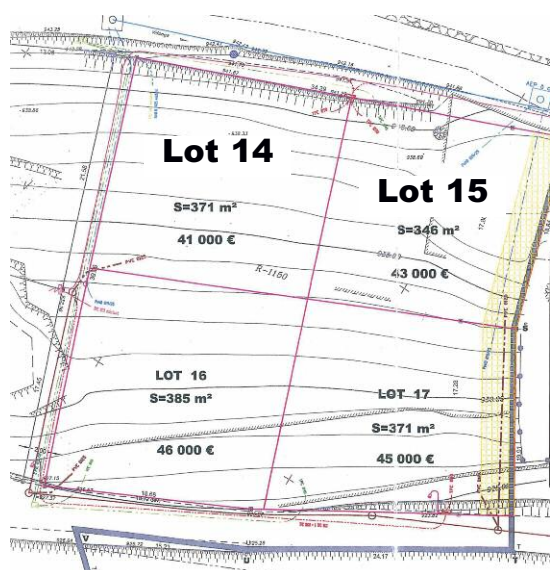
### VENTE DE 2 LOTS : LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHAMP DE LA TUERNE, À TESSENS

Il reste encore 2 lots à vendre dans le lotissement communal "Champ de la Tuerne", à Tessens :

**. Lot n° 14, 371 m<sup>2</sup>, au prix de 41 000 € TTC**

**. Lot n° 15, 346 m<sup>2</sup>, au prix de 43 000 € TTC**

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au service urbanisme de la ville d'Aime, au 04 79 09 72 99.



### Permanence de Mme le Maire

Le mardi 30 août, de 10h30 à 12h, en mairie.

### Prochain Conseil municipal

Jeudi 29 septembre, à 19 heures, en mairie.

### Inscriptions sur les listes électorales

En 2017, 2 élections sont prévues : les présidentielles (23 avril et 7 mai) et les législatives (11 et 18 juin). A ce titre, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales, en mairie. Merci également de signaler tout changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune).

## A vos agendas !

### SAMEDI 3 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS, À AIME

### DIMANCHE 11 SEPTEMBRE : TRAIL DE COMBE BENITE À GRANIER

Course pedestre dans les alpages de Granier:

### LES 17 & 18 SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Se reporter au programme de La Plagne Vallée sur le site [www.aime-savoie.com](http://www.aime-savoie.com)

### DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 3 DÉCEMBRE : FESTIVAL DE THÉÂTRE



## La 6000D 2016, une grande réussite !

Xavier Feuillant, Directeur Général de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne, et Cédric Lathoud, Directeur de course de la 6000D, souhaitent remercier tous les bénévoles, les équipes et les partenaires pour leur bonne humeur et leur implication sans faille dans l'organisation de notre événement trail, faisant de cette 6000D 2016 un véritable succès, tant du côté des participants que des spectateurs.



## Environnement

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est de plus en plus présent dans notre région, depuis son introduction en France en 2004. Ce phénomène représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur, et notamment pour l'abeille domestique. **La lutte contre ce nuisible est pilotée par le réseau de surveillance [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com), site sur lequel vous trouverez de nombreuses infos utiles. Soyez vigilants !**



Les Nouvelles N° 203 - Août Septembre 2016

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception / Rédaction / Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme, l'OTGP - Impression couleur sur papier 100 % recyclé - Prestexte - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : [www.ville-aime.fr](http://www.ville-aime.fr)